

Échéancier

Septembre 2017-2018

- Réunions du comité parc-école pour la mise en branle du projet
- Moyens de financement école
- Rencontre avec les dirigeants

Automne 2018

- Première phase d'exploitation du terrain
- Évaluation des plans
- Demande de financement finale selon les plans

Janvier-février 2019

- Lancement des appels d'offres

Printemps 2019

- Début des travaux

Financement

2017-2018



Une nouvelle cour avec surface synthétique à l'école Saint-Claude



Dans le but d'améliorer nos installations actuelles et de favoriser la pratique d'activités physiques chez nos jeunes, le comité parc-école, avec l'approbation du CE, a décidé d'opter pour l'installation d'un terrain multisports synthétique.

Présentement, la cour de l'école Saint-Claude ne dispose pas d'une grande surface plane gazonnée favorable à la pratique de sports d'équipe (football, soccer, etc.).

Au cours des dernières années, la cour s'est dotée d'espaces de jeux, d'ajouts de lignage et d'installations permanentes de ballons-poires. Nous en sommes maintenant à la phase 2 de l'aménagement de notre cour et celle-ci a comme objectif principal l'installation d'un terrain multisports synthétique.

Membres du comité

- Isabelle Soucy, TES
- Isabelle Saint-Jacques, SDG
- Chantal Langlois, enseignante 3^e
- Sylvain Poitras, enseignant en éducation physique
- Guillaume Durand, membre du CE et représentant au comité de parents
- M. Luc Paradis, parent
- M. Louis Leclerc, parent

Objectifs du comité

- Amener nos élèves à bouger davantage et ainsi améliorer leur santé globale;
- Donner aux enfants de l'école et du quartier un lieu sécuritaire, pacifique et accueillant;
- Favoriser le sentiment d'appartenance à l'école et la persévérance scolaire;
- Concevoir une cour qui deviendra la fierté de notre école et du quartier;
- Permettre l'utilisation d'un grand espace de terrain qui est présentement sous-utilisé.

Les avantages d'un terrain synthétique

- Le terrain synthétique permet une plus longue période d'utilisation que le terrain naturel, notamment à l'automne, donc plus d'activités physiques.
- L'état de la surface synthétique ne dépend plus des conditions climatiques, contrairement au gazon naturel. Il ne se forme aucune flaque d'eau. Il est utilisable plus rapidement après une pluie. Il n'y a aucune érosion, donc jamais de boue.
- Le terrain synthétique requiert un entretien minime ; aucune tonte et un lignage permanent.
- Le terrain sera aussi un outil très utile pour favoriser l'activité physique en plein air lors des cours d'éducation physique, au service de garde et lors d'activités parascolaires (club de course, football, soccer, etc.).